

Séance  
ordinaire du 18  
avril 2017

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU DIX-HUITIÈME (18<sup>e</sup>) JOUR  
DU MOIS D'AVRIL DEUX-MIL-DIX-SEPT (2017) À COMPTER DE 20 H 30 À LA  
SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

sont présents :

Mme Danielle Doyer, mairesse  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2, *absence motivée*  
M. Georges Jalbert, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Jacques Dumas, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Madame la mairesse préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable assiste à la séance alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit madame Kathleen Bossé, greffière et messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances et trésorier ainsi que monsieur Léo Caron, directeur du développement économique et de l'urbanisme y prennent part.

Sont également présents madame Sonia Lévesque, du journal l'Avantage, ainsi que monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

**17.04.184**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MADAME LA MAIRESSE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Madame la mairesse, Danielle Doyer, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal malgré l'absence motivée de monsieur Normand Gagnon, conseiller du district 2. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

**17.04.185**

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

**MOMENT DE RÉFLEXION**

1. Ouverture de la séance par Madame la Mairesse et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**ADMINISTRATION**

3. Nomination d'un maire suppléant pour les mois de mai, juin et juillet 2017.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

4. Adoption du plan triennal de développement économique de la Ville de Mont-Joli.

## **FINANCES**

5. Ratification d'un contrat pour la réparation d'un camion incendie et paiement de facture.
6. Acceptation du dépôt des états financiers de la Ville de Mont-Joli au 31 décembre 2016.

## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

7. Autorisation d'inscription au congrès des Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec.

## **LOISIRS**

8. Appui au Club Optimiste pour la tenue de l'Opti-tacots 2017.
9. Autorisation de pont payant au profit de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent.
10. Autorisation de circuler dans les limites de la Ville de Mont-Joli pour la marche de santé pour la Société canadienne du cancer.
11. Désignation des lauréats au mérite municipal pour 2017.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

12. Adjudication d'un mandat à monsieur Marcel Banville, architecte dans le cadre du projet de réfection et de mise aux normes de la caserne des pompiers.
13. Autorisation de stage au service incendie.
14. Avis de motion d'un règlement remplaçant et abrogeant le règlement 2003-1062 portant sur la prévention en matière incendie.

## **TRAVAUX PUBLICS**

15. Programme de réhabilitation du réseau routier local – volet – redressement des infrastructures routières locales.

## **URBANISME**

16. Dépôt du procès-verbal de la réunion du lundi 27 mars 2017 du comité consultatif d'urbanisme (CCU).
17. Autorisation de la liste des travaux selon le règlement 2010-1226 sur les PIIA - pour le 1030, avenue de la Gaspésie.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

18. Acceptation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et des chaussées.
19. Période de questions.
20. Clôture et levée de l'assemblée.

## **ADMINISTRATION**

17.04.186

### **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE MAI, JUIN ET JUILLET 2017**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Jacques Dumas résolu à l'unanimité de nommer le conseiller Gilles Lavoie du district 1 au poste de maire suppléant pour les mois de mai, juin et juillet 2017. Par la même résolution, la Ville de Mont-Joli remercie le conseiller Denis Dubé qui a rempli ce rôle au cours des trois derniers mois.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **17.04.187 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE DE MONT-JOLI**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le plan triennal de la Ville de Mont-Joli.

## **FINANCES**

### **17.04.188 RATIFICATION D'UN CONTRAT POUR LA RÉPARATION D'UN CAMION INCENDIE ET PAIEMENT DE FACTURE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie le contrat donné au Centre du Camion Denis pour la réparation d'un camion incendie ainsi que le paiement de la facture au montant de 16 177.23 \$ plus les taxes.

### **17.04.189 ACCEPTATION DU DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA VILLE DE MONT-JOLI AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Madame Manon Albert, du Groupe Mallette, présente les états financiers 2016 de la Ville de Mont-Joli;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'accepter lesdits rapports tels que présentés;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le rapport financier de la Ville de Mont-Joli et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 tels que présentés par madame Manon Albert de la firme Mallette.

## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **17.04.190 AUTORISATION D'INSCRIPTION AU CONGRÈS DES GESTIONNAIRES EN RESSOURCES HUMAINES DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur des ressources humaines, monsieur Léo Caron, à participer au congrès des Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec qui aura lieu les 7, 8 et 9 juin prochain à St-Alexis-des-Monts et d'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 550 \$ plus les taxes. Le conseil accepte le paiement des frais d'hébergement, de déplacement et de restauration. Cette dépense est prévue au budget du service.

## **LOISIRS**

### **17.04.191 APPUI AU CLUB OPTIMISTE POUR LA TENUE DE L'OPTI-TACOTS 2017**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser le prêt d'équipement aux responsables du Club Optimiste de Mont-Joli dans le cadre de la présentation de la populaire activité Opti-Tacots le samedi 17 juin prochain. Ainsi, le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire fournira 40 barrières anti émeute, six (6) tables, quinze (15) chaises, un podium ainsi que des poubelles. Le service des travaux publics ajoutera six (6) affiches « Détour » et sept (7) flèches pour une signalisation appropriée. Une camionnette et une remorque du service des loisirs seront mises à la disposition des organisateurs.

De plus, le conseil autorise la fermeture du boulevard Jacques-Cartier, de l'avenue de la Grotte à l'avenue Verreault, pour la durée de l'activité.

**17.04.192                    **AUTORISATION DE PONT PAYANT AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT****

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent à organiser une activité de financement de type « pont payant » le samedi 20 mai 2017 de 10 h à 13 h.

Les bénévoles seront installés aux intersections Doucet/Lindsay et Des Érables/Doucet.

Les responsables s'assureront du respect de toutes les mesures de sécurité nécessaires tant envers la Sûreté du Québec (SQ), le service ambulancier ainsi que le service de sécurité incendie.

**17.04.193                    **AUTORISATION DE CIRCULER DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE MONT-JOLI POUR LA MARCHÉ DE SANTÉ POUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER****

Il est proposé par le conseiller Jacques Dumas appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser les participants à la marche de santé pour la Société Canadienne du Cancer, le 19 avril prochain, à emprunter le tracé de la piste cyclable ainsi que les trottoirs des rues J-Adalbert Landry, Jacques-Cartier, d'Anjou pour revenir par le sentier du Boisé des Murmures, la rue Poirier, Lebel, Beudet pour revenir à la pharmacie Uniprix du centre-ville. Les organisateurs prendront les dispositions auprès de la Sûreté du Québec, des services ambulanciers, de sécurité incendie ainsi que des travaux publics.

**17.04.194                    **DÉSIGNATION DES LAURÉATS AU MÉRITE MUNICIPAL POUR 2017****

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli profite traditionnellement de la Semaine de l'action bénévole pour honorer des personnes et des organismes dont la contribution dans la collectivité a permis d'améliorer la qualité de vie de la population;

**CONSIDÉRANT QUE** la sélection des lauréats est effectuée chaque année à partir d'une liste de suggestions toutes aussi intéressantes les unes que les autres;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de désigner les personnes ou organismes suivants à titre de lauréats du Mérite municipal de leurs catégories respectives pour 2017 :

« Citoyen » :                    **Monsieur Gilles H. Tremblay** → Club Richelieu, Fondation des amis du Château, membre des conseils d'administration de la Caisse Desjardins de Mont-Joli – Est de la Mitis et du Centre intégré de santé et de services sociaux;

« Organisme » :                **Le Club des 50 ans et plus**—Permet aux gens qui sont âgés de plus de 50 ans de participer aux activités du club, permet aussi une implication sociale et communautaire et aide à combattre les quatre (4) grands « I » qui souvent affectent la personne âgée soient l'isolement, l'insécurité, l'inactivité et l'inutilité.

«Employé» :                    **Monsieur Richard Ducasse**— Association des pompiers volontaires, activités communautaires organisées par la Ville de Mont-Joli.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**17.04.195 ADJUDICATION D'UN MANDAT À MONSIEUR MARCEL BANVILLE, ARCHITECTE DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES DE LA CASERNE DES POMPIERS**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'octroyer un mandat à monsieur Marcel Banville, architecte, dans le cadre du projet de réfection et de mise aux normes de la caserne des pompiers, et ce, pour un montant maximum de 3 827\$ plus les taxes.

**17.04.196 AUTORISATION DE STAGE AU SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le service incendie à accueillir un stagiaire, soit monsieur Dave Dubé, et ce, pour 3 jours d'ici la fin de l'année scolaire. Ce dernier effectuera ce stage de façon non rémunérée. Le conseil autorise le chef de division, prévention et opérations, monsieur Robert Roger, à signer, pour et au nom de la Ville, les documents d'usage.

**17.04.197 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT REMPLAÇANT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2003-1062 PORTANT SUR LA PRÉVENTION EN MATIÈRE INCENDIE**

Le conseiller Georges Jalbert donne avis de motion avec dispense de lecture que sera déposé pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil un règlement remplaçant et abrogeant le règlement 2003-1062 portant sur la prévention en matière de sécurité incendie.

## **TRAVAUX PUBLICS**

**17.04.198 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**CONSIDÉRANT QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Mitis a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**POUR CES MOTIFS,** il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du RIRL.

## **URBANISME**

**17.04.199 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU LUNDI 27 MARS 2017 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Mont-Joli a tenu une rencontre le lundi 27 mars 2017;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'accepter le dépôt du procès-verbal de ladite rencontre;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion lundi 27 mars 2017 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dont les faits saillants sont :

- L'émission de 17 permis de rénovation pour une valeur de 960 898 \$
- L'émission d'un (1) permis de construction pour une valeur de 200 000 \$
- Quatre demandes de dérogations mineures.
- Une demande de PIIA.

**17.04.200**

**AUTORISATION DE LA LISTE DES TRAVAUX SELON LE RÈGLEMENT 2010-1226 SUR LES PIIA - POUR LE 1030, AVENUE DE LA GASPÉSIE**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'affichage a été déposée pour une enseigne appliquée de 36 pouces x 128 pouces en aluminium avec une découpe en vinyle pour le logo du restaurant « Momento »;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Alain Beaulieu a fait préparer un visuel par les concepteurs de l'enseigne;

Après avoir pris connaissance des documents déposés et après discussion :

**CONSIDÉRANT QUE** ce bâtiment est situé dans la zone 105 et est soumis au règlement sur les PIIA;

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des travaux déposée respecte les exigences des règlements en vigueur;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la demande de monsieur Alain Beaulieu concernant le 1030, avenue de la Gaspésie.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**17.04.201**

**ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES ET DES CHAUSSÉES**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et des chaussées déposé auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et déclare qu'il en a pris connaissance.

**17.04.202**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question n'a été posée.*

**17.04.203**

**CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 50, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.